

SESSIONI URDINARIA DI U 2021

RIUNIONI DI U 21 D'UTTOVI DI U 2021

N° 2021 /M2/ 58

**QUISTIONI URALI DIPUSITATA DA CYRIL PERES
À NOMU DI U GRUPPU « CUSTRUIMU L'AVVENE »**

UGHJETTU : Prix du carburant en Corse

Monsieur le Président du Conseil exécutif,

Lors de la session de l'Assemblée de Corse du 30 septembre et du 1er octobre le rapport numéro 319 relatif au secteur de la distribution du carburant routier a été voté. Après la lecture de ce rapport, de nombreuses interrogations sont apparues à la fois du côté des associations portant ce sujet depuis de nombreuses années, mais aussi du côté d'une partie de la jeunesse que nous représentons dans cet hémicycle.

Tout d'abord, nous nous demandions pourquoi notre assemblée n'avait-elle pas été consultée sur ce rapport ? Il aurait été intéressant de débattre autour de ce sujet pour pouvoir faire valoir notre point de vue tant la question des prix des carburants handicape et touche nos générations.

Puis, à la lecture de ce rapport, il nous a été difficile de comprendre par quels moyens la collectivité de Corse souhaitait intervenir dans la société qui possède aujourd'hui le monopole sur l'île, la société « Rubis Energies ». Il est inscrit, je cite, « L'entrée immédiate de la Collectivité de Corse aux instances décisionnelles du groupe Rubis Energie, afin de disposer de toute l'information permettant d'apprécier l'opportunité d'une participation plus directe de la puissance publique au fonctionnement de la société ». L'idée paraît plutôt séduisante mais dans les faits nous ne voyons clairement pas comment il serait possible, pour la puissance publique d'investir une société de cette taille et d'espérer peser dans celle-ci, si ce n'est l'espoir de voir cette dernière

prête, comme par magie, à améliorer la qualité de vie des corses et donc de s'inscrire dans une logique de défense de l'intérêt général au détriment des bénéfices qu'elle pourrait générer. Nous voulions donc obtenir des éléments précis autour de cette interrogation.

Enfin la dernière portera sur le mode d'action que ce rapport préconise. Il propose une nouvelle détaxation, sachant qu'elle a déjà eu lieu sans pour autant permettre une baisse des prix. « L'enfer est pavé de bonnes intentions » comme disait Montesquieu mais le chemin que nous voulons emprunter est donc celui du renforcement d'un monopole qui asphyxie notre île. Adam Smith en parlant des monopoles et de l'équilibre des marchés disait que « Le prix naturel, issu du système de la liberté naturelle, maximise la richesse nationale et le revenu de chaque classe. Le prix de monopole, au contraire, crée une allocation sous-optimale des ressources productives de la nation en déviant des facteurs de leur emploi naturel, attirés par la perspective de surprofits. ». Alors pourquoi ne pointons-nous pas du doigt le réel problème ? Ne sommes-nous pas capables de casser ce monopole afin d'obtenir une réelle situation de concurrence ?

Cette question nous nous la posons tous car c'est une question d'intérêt général. La baisse des prix des carburants pourrait permettre, dans une île en pleine crise économique, d'augmenter le pouvoir d'achat des Corses, de leur permettre de respirer dans une période difficile pour de nombreuses personnes qui sont comme nous le savons otages d'une situation dans laquelle les transports en commun, dans certaines régions de l'île, ne peuvent permettre de pallier l'utilisation de la voiture.

Nous vous demandons donc si ce rapport va demeurer en l'état ou bien s'il va évoluer vers une forme, nous le pensons, plus applicable, plus concertée qui prendra réellement en compte les aspirations d'une population qui veut enfin clore ce sujet et voir le prix à la pompe considérablement diminuer.

Vi ringrazii.